

«Vincent Delahaye - « Il est urgent de faire de l'investissement des PME industrielles une priorité nationale »»

22/11/2014

Vincent Delahaye, sénateur de l'Essonne et Vice-président de la commission des Finances du Sénat, se réjouit de l'adoption d'un amendement n°401 du groupe UDI-UC accélérant l'amortissement dégressif des investissements en biens d'équipements qui seront réalisés jusqu'à la fin de l'année 2016 par les PME du secteur industriel.

Pour le sénateur de l'Essonne *« l'investissement est la clé de notre réindustrialisation, du retour de notre compétitivité et de notre croissance économique. Tous les économistes tirent la sonnette d'alarme à ce sujet. Notre amendement a donc vocation à envoyer un signal clair, fort et lisible à toutes les PME industrielles afin de les conduire à reprendre le chemin de l'investissement en biens d'équipements. »*

Vincent Delahaye précise que *« cette mesure était rendue indispensable par le vieillissement de notre parc de machines-outils, mais aussi par notre décrochage par rapport à nos concurrents. En effet, les investissements d'aujourd'hui font les profits de demain et les emplois d'après-demain. Il est donc urgent de faire de l'investissement des PME industrielles une priorité nationale, l'amendement du groupe UDI-UC cosigné par l'ensemble de mes collègues en est la première étape. »*

Concernant le coût de la mesure, le Vice-président de la commission des Finances du Sénat justifie son choix : *« Au plan fiscal, stimuler l'amortissement dégressif revient à réduire l'assiette des bénéfices imposables. Le coût est important à court terme mais c'est d'abord une avance de trésorerie. La mesure sera neutre lorsqu'elle arrivera à échéance à la fin de l'année 2016. Je rappelle que ce dispositif avait déjà été utilisé pendant la mise en œuvre du plan de relance de 2009 et qu'une telle initiative était attendue de tous les professionnels du secteur. Nous sommes heureux d'avoir pu répondre à leurs attentes et d'y avoir rallié l'UMP comme le PS !»*

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)